

Courriel

Montréal, le 21 avril 2016

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le 12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal (Lot 5 459 043 Cadastre du Québec)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 16 mars dernier, concernant l'objet précité

Vous trouverez ci-joint le document correspondant à votre demande, il s'agit de :
Rapport d'inspection du 30 septembre 2015, 2 pages

Toutefois, un rapport final, caractérisation environnementale daté du 11 septembre 2015, relèvent de la ville de Montréal. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme/municipalité/ministère :

Me Yves Saindon, Greffier de la ville
275, rue Notre-Dame E. #R-134
Montréal (QC) H2Y 1C6
Tél. : 514 872-3142, Téléc. : 514 872-5655
greffe_acces@ville.montreal.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au Si soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Répondante régionale de l'accès
aux documents

p.j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE
Centre de contrôle environnemental du QuébecDirection régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

1 Identification

Date de l'événement : 2015-04-15	Heure de l'évènement : 12 h 00	
Date du signalement : 2015-04-15	Heure du signalement : 14 h 10	
Date de l'intervention : 2015-04-15	Heure de début : 14 h 22	Heure de fin : 15 h 30
Intervenant d'urgence : André Ménard		Accompagné de :

N° intervention : 300954921	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (téléphonique)
N° gestion documentaire : 7110-06-15-66023-023	N° du rapport d'urgence : 401242232
N° demande : 200394985	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : Montréal	
Déversement d'huile à chauffage dans le réservoir de confinement de l'incinérateur	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Stéphanie Roy Bourget	répartitrice	COG	418 643-5678

Lieu

Nom du lieu : Station d'épuration Jean-R-Marcotte et Incinérateur de boues.	
Nom usuel du lieu : No SOMAE : 00065-1 (Station d'épuration des eaux usées de la Comm. urb. de Montréal (CUM))	
N° du lieu : 53752275	Type de lieu : station d'épuration (OMAE)
Localisation du lieu :	
Adresse du lieu : 12001, boulevard Maurice-Duplessis Montréal (Québec) H1C 1V3	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,670886111100;-73,522830555600	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol	Infrastructure : <input checked="" type="checkbox"/> Souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Surface

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Montréal		275, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1C6	Y2007015

Conditions météo

 SO

Produits en cause

Ajouter un produit

 SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
huile à chauffage	1202	3.2	liquide	approximative	5185	5185	litres
			liquide	approximative			
			liquide	approximative			

Organismes impliqués
(Personnes rencontrées) SO

Photos numériques

 SO

Autres pièces annexées au rapport

 SO

Échantillons

 SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)



Date	Heure	Activités	
1	2015-04-15	14h22	De : COG À : AM Le COG a été avisé par M. Patrice Langevin (514 951-3037) surintendant à la station d'épuration de la Ville de Montréal, d'un déversement d'environ 5000 litres d'huile à chauffage servant à alimenter l'incinérateur de l'usine. Le déversement s'est produit dans un bassin de rétention bétonné. Ce serait le tuyau d'alimentation qui serait la cause du déversement.
2	2015-04-15	14h35	De : AM À : M. Langevin Je communique avec M. Langevin pour avoir plus de détails. Tout d'abord ils ont déjà

			téléphoné à une entreprise de récupération pour pomper le produit. Ils ont aussi fermé les valves d'alimentation liant le produit aux réservoirs et à l'incinérateur. La conduite est à double paroi (une de 2 pouces et une autre par-dessus de 4 pouces) il semble que l'écoulement provenait de la conduite de protection de 4 pouces donc celle de 2 pouces est percée. Ils prévoient déjà la condamner car elle a plus de 30 ans. Pour le moment il n'y a pas trop de problèmes car ils n'utilisent pas d'huile à chauffage mais plutôt du gaz naturel l'huile à chauffage servant de combustible d'appoint pour la saison hivernale. Ils prévoient faire un test d'étanchéité de la conduite pour en savoir plus. J'informe M. Langevin que je ferai un suivi car si la conduite à double paroi est percée en totalité ils se pourraient qu'ils aient des sols contaminés à récupérer car ces conduites sont souterraines.				
3	2015-04-16	09h48	<table border="1"> <tr> <td>De : AM</td> <td>À : M. Langevin</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Je téléphone à M. Langevin pour connaître la quantité exacte de produit déversé, il me parle de 5185 litres selon ce qui a été pompé et pesé. La vérification du bassin de rétention montre que celui-ci est étanche et qu'il n'y a aucune fissure, le nettoyage est en cour.</td> </tr> </table>	De : AM	À : M. Langevin	Je téléphone à M. Langevin pour connaître la quantité exacte de produit déversé, il me parle de 5185 litres selon ce qui a été pompé et pesé. La vérification du bassin de rétention montre que celui-ci est étanche et qu'il n'y a aucune fissure, le nettoyage est en cour.	
De : AM	À : M. Langevin						
Je téléphone à M. Langevin pour connaître la quantité exacte de produit déversé, il me parle de 5185 litres selon ce qui a été pompé et pesé. La vérification du bassin de rétention montre que celui-ci est étanche et qu'il n'y a aucune fissure, le nettoyage est en cour.							
4	2015-04-15	10h45	<table border="1"> <tr> <td>De : M. Langevin</td> <td>À : AM</td> </tr> <tr> <td colspan="2">M. Langevin me rappelle car il aimerait que je me rende sur place pour évaluer l'action à prendre pour ce qui est de la conduite. Je lui explique qu'il n'est pas possible pour moi aujourd'hui pour moi de m'y rendre. En fait il veut savoir s'ils pourraient tout simplement condamner la conduite sans l'excaver. Je lui dis qu'avant de la condamner il doit à tout prix faire un essai d'étanchéité sur celle-ci pour s'assurer que la conduite de protection est étanche. Si les tests démontrent qu'elle l'est, ils pourront la condamner sans problème. Ils vont discuter avec leur entreprise présentement sur place pour les travaux de réparation et ils vont possiblement faire le test demandé. Il va me tenir au courant.</td> </tr> </table>	De : M. Langevin	À : AM	M. Langevin me rappelle car il aimerait que je me rende sur place pour évaluer l'action à prendre pour ce qui est de la conduite. Je lui explique qu'il n'est pas possible pour moi aujourd'hui pour moi de m'y rendre. En fait il veut savoir s'ils pourraient tout simplement condamner la conduite sans l'excaver. Je lui dis qu'avant de la condamner il doit à tout prix faire un essai d'étanchéité sur celle-ci pour s'assurer que la conduite de protection est étanche. Si les tests démontrent qu'elle l'est, ils pourront la condamner sans problème. Ils vont discuter avec leur entreprise présentement sur place pour les travaux de réparation et ils vont possiblement faire le test demandé. Il va me tenir au courant.	
De : M. Langevin	À : AM						
M. Langevin me rappelle car il aimerait que je me rende sur place pour évaluer l'action à prendre pour ce qui est de la conduite. Je lui explique qu'il n'est pas possible pour moi aujourd'hui pour moi de m'y rendre. En fait il veut savoir s'ils pourraient tout simplement condamner la conduite sans l'excaver. Je lui dis qu'avant de la condamner il doit à tout prix faire un essai d'étanchéité sur celle-ci pour s'assurer que la conduite de protection est étanche. Si les tests démontrent qu'elle l'est, ils pourront la condamner sans problème. Ils vont discuter avec leur entreprise présentement sur place pour les travaux de réparation et ils vont possiblement faire le test demandé. Il va me tenir au courant.							

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

 SO

4 Conclusion

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés


 SO

5 Recommandations

Ainsi, je recommande de

Autres éléments pertinents

 SO

 Rapport de caractérisation à venir

 Résultats d'analyse à venir

 Récupération et décontamination

 Plan de caractérisation à déposer

 Utilisation fond d'urgence Coûts : \$

 Autre :

Rédigé par :

Signature :

Date de signature :

6 Vérification du rapport d'urgence

Approuvé par : André Ménard

Fonction : Coordonnateur aux Urgences Environnementales

Signature :

Date : 2015-09-30

Commentaires : Le 28 septembre 2015, réception d'un rapport de caractérisation de la zone touchée par le bris qui démontre que les sols n'ont pas été contaminés. Dossier clos.